



Thônex

législature 2020-2025
délibération n° 124
séance du 22/11/2022

Nomination
d'un·e conseiller·ère municipal·e à la fonction de 1^{er} vice-président·e du bureau
en remplacement de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire

- Vu la démission M. Bastien Leutenegger en date du 5 octobre 2022
- Vu les articles 9 al 2 et 3 de la LAC, 5 et 6 du règlement du conseil municipal de Thônex
- Attendu qu'un·e nouveau·elle 1^{er} vice-président·e doit être nommé·e durant la période allant du 22 novembre 2022 au 31 mai 2023
- Attendu qu'il convient de nommer un·e vice-président·e pour le bureau afin de remplacer la vacance laissée par la démission de M. Bastien Leutenegger

le conseil municipal

décide

par 24 voix pour, soit à l'unanimité

- De nommer M. Pierre Bickel, conseiller municipal, pour siéger en tant que 1^{er} vice-président du bureau pour la période allant du 22 novembre 2022 au 31 mai 2023 en remplacement de M. Bastien Leutenegger démissionnaire.

